

## Conseil d'école du 17/11/2020 :

***Ce conseil s'est tenu en groupe restreint en raison des consignes sanitaires.***

**Etaient présents :**

Parents élus de la maternelle : Morvan Le Mescam

Parents élus de l'élémentaire : Ghylaine Levasseur

Mairies :

Pompertuzat : Christine Joigneaux

Deyme : Richard Calleja

Espanès : Ségolène Dubois

Ecole maternelle : Nadia Maurel (directrice)

Ecole élémentaire : Elodie Puig (directrice),

ALAE : Nathalie Lassalle (directrice),

ALSH (centre de loisirs) : Romain Moreau

**Absent (excusé)** : Monsieur Chardonnet (Inspecteur de l'Education Nationale, circonscription de Castanet-Tolosan)

A) Ecoles :

### 1. Bilan de la rentrée :

167 élèves, bientôt 168 répartis comme suit :

CP Mme GOBIER : 23

CP/CE1 Mme LABADIE : 10 CP / 11 CE1 = 21

CE1 Mme PUIG / Mme LYONS : 23

CE2 Mme LACOSTE : 24

CE2/CM1 Mme TAPIA : 7 / 18 = 25

CM1 / CM2 M. REYNES : 10 / 15 = 25

CM2 Mme ORSINI : 26

La rentrée s'est bien déroulée pour l'école élémentaire malgré des circonstances particulières, variation des informations et des demandes de la part du ministère donc pas toujours simple.

**Maternelle :**

141 élèves répartis dans 6 classes.

Nouvelles enseignantes stagiaires en classe 2 Mmes Dettai et Oggero.

Florence Ridez assure la décharge de direction en classe 1 le jeudi et complète le 80% de Mme Parès Guitteny le vendredi.

Rentrée un peu compliquée en raison de la mise en place du protocole sanitaire.

L'exercice incendie qui doit être réalisé en septembre s'est bien déroulé.

Suite à la demande des parents, Educartable sera également mis en place à l'école maternelle.

### 2. Adoption du règlement intérieur :

Le règlement intérieur de chaque école est reconduit. Mais, en ce qui concerne les horaires les dispositions prises dans le protocole sanitaire prévalent.

### 3. Vigipirate :

Les deux écoles appliquent les mesures préconisées. Dans le cadre de de la prévention des risques, un exercice de mise à l'abri aura lieu le jeudi 26/11.

**Rappel** : Nous vous rappelons que le dépose-minute et l'accès au parking de la maternelle sont interdits.

#### **4. COVID-19 :**

*Chaque école a mis en place un nouveau protocole sanitaire en essayant de respecter au mieux les préconisations officielles. Il est mis en œuvre depuis le 11 novembre.*

Communication avec les familles :

Les cas de COVID-19 seront communiqués par affichage devant l'école. Les personnes désignées par l'ARS comme cas contact seront informées par les directrices. L'assurance maladie les contactera ultérieurement afin de leur communiquer la marche à suivre.

#### **5. Utilisation des toilettes**

Les toilettes et les lavabos sont répartis entre les classes. Les urinoirs sont condamnés dans le cadre du COVID à cause des projections d'urine. Les toilettes ont été condamnées à cause des poignées (réparées à de très nombreuses reprises depuis le début de l'année). Elles ont été réparées. Les enseignants surveillent le lavage et le séchage des mains.

#### **6. Hydratation des élèves :**

A l'élémentaire les élèves boivent en rentrant de chaque récréation, après le repas et à la cantine. Les gourdes sont remplies au moment des récréations.

A la maternelle les élèves boivent dans des verres individuels. Ils peuvent boire quand ils le demandent mais ils sont également incités à boire en rentrant de récréation, après le sport..., ils utilisent leur gourde pendant le temps de l'ALAE.

#### **B) Mairie**

##### **1. Emplacement des poubelles et containers recyclage verre :**

Mme Joigneaux informe que l'on ne peut pas déplacer l'emplacement des poubelles. Ces dernières sont lavées et désinfectées très souvent (2 fois par semaine). Il semblerait que la mauvaise odeur dégagée ne provienne pas du coin poubelle. Le service technique en recherche la cause.

Containers verre : Il serait souhaitable de déplacer ce container car il y a beaucoup de verre brisé autour et cela pourrait être dangereux pour les enfants.

##### **2. Parking**

Pas de solution trouvée pour améliorer le stationnement notamment le mercredi.

##### **3. Abri pédibus**

Les parents souhaiteraient un abri pour le pédibus. Mme Dubois propose de donner un abri bus démonté non utilisé à Espanès. Mme Joigneaux va voir ce qu'il est possible de faire dans le respect des contraintes liées aux monuments historiques (bâtiments de France).

#### **C) Centre de loisirs :**

Certains parents signalent qu'il y a un manque d'attractivité pour les activités proposées le mercredi après-midi. M. Moreau a répondu qu'il y a eu des problèmes en juin quand il fallait désinfecter les jeux après chaque utilisation par un enfant ce qui limitait les possibilités d'utilisation. A ce jour ce problème n'existe plus puisque les enfants peuvent utiliser le même matériel au sein de leur groupe.

Il explique que certains enfants sont déçus car en raison des règles de limitation du brassage mises en place, ils ne peuvent pas jouer avec les copains qu'ils avaient l'habitude de retrouver le mercredi.

Prochains Conseils d'école :

11/03 à 18h30

01/06 à 18h30

Les directrices :

Elémentaire : Elodie PUIG

Maternelle : Nadia MAUREL